

A R S A C

Info

Juillet 2007



*Musique
à la
Saint Jean*

Journal trimestriel d'informations municipales

Le mot DU Maire

Un Schéma Départemental d'Aménagement d'aires d'accueil des gens du voyage a été validé par Monsieur le Préfet le 27 février 2003.

Il imposait aux communes d'ARSAC, LABARDE, MACAU et LE PIAN-MEDOC de réaliser deux aires d'accueil, une aire permanente de 10 places soit 20 caravanes et une aire de petit passage de 8 places, soit 16 caravanes.

Lors de la création de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire, j'ai, avec l'accord unanime de mes collègues du Bureau et du Conseil Communautaire, fait transférer cette compétence à la C.D.C.

Puis nous avons engagé des négociations avec Monsieur le Maire et les élus de Parempuyre eux aussi soumis à la réalisation d'une aire de 8 emplacements, soit 16 caravanes.

Le très large esprit de solidarité, qui a prévalu dans toutes nos rencontres, a permis la création d'un Syndicat Mixte regroupant toutes les communes de la C.D.C et la commune de Parempuyre. Ce Syndicat, présidé par Nadine DUCOURTIOUX, est en ordre de marche. Deux sites ont été validés : une aire permanente sur le Pian-Médoc (à la limite de Parempuyre) et une aire de petit passage à Cussac.

Dans le même temps, les bureaux d'études ont été retenus pour les deux sites ainsi que la société gestionnaire, à savoir AQUITANIS.

Nous nous sommes donnés les moyens de satisfaire les obligations que les pouvoirs publics nous ont imposés sans aucune concertation ou négociation et avec la bénédiction de la C.U.B.

Les investissements sont très lourds, même si des aides sont prévues, et le fonctionnement ne le sera pas moins.

Nous aurions – chacun peut l'imaginer – préféré faire bénéficier d'autres compétences de ces importantes dépenses : enfance, jeunesse, logement social, développement économique, aménagement durable du territoire ... Etant legalistes, nous satisferons les exigences qui nous sont imposées mais, en contrepartie, nous exigerons que notre droit soit respecté. La loi prévoit, en effet, qu'à partir du moment où une C.D.C a rempli ses obligations – c'est notre cas – elle n'aura plus à subir les campements sauvages

Tous les maires et élus de la C.D.C ont fait preuve, sur ce dossier très sensible, d'une remarquable solidarité et d'un profond sens des responsabilités. Il faut, maintenant, que les pouvoirs publics, dont j'ai pu constater récemment la frilosité quand il s'agit des gens du voyage, fassent respecter notre droit, votre droit. Dans le cas contraire, nous saurons aussi solidairement nous faire entendre.

Gérard DUBO

Sommaire

Photo de couverture : G. Montminoux

Création : M. Rouhet - A. Grimoux

2 - Edito

Informations municipales

3 - Délibérations du Conseil municipal

4 - Budget 2007 - Etat civil



5 - 6 - Le saviez vous

6 - 7 - 8 - 9 - 10 - Flash Associations

11 - Environnement au quotidien

12 - Travaux et actualités

13 - 14 - Nouvelles de la CDC

"Médoc Estuaire"

14 - Nouveaux services

15 - 16 - Vie scolaire



Le magazine

17 - 18 - Les Grandes vacances

19 - 20 - 21 - 22 - C'était Hier

23 - Histoire d'Arzac

24 - Memento



ARSAC INFO : Direction de la publication :
M. Gérard DUBO MAIRE D'ARSAC

Comité de rédaction : Commission d'information - Siège social : Mairie
d'Arzac - 3ème trimestre 2007 - Tirage : 1250 exemplaires

Création - composition - impression :
Michel ROUHET - Tél. : 05 56 70 24 87

Crédit photos : Georges MONTMINOUX - Dominique Ha

Délibérations conseil municipal



Parmi les délibérations du Conseil Municipal, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 5 avril 2007

Présents : G. Dubo, J.P. Bosc, G. Cazeaux, N. Ducourtioux pouvoir à G. Dubo, D. Ha, M. Hebert, J.F. Inda, D. Lafrenoy, M.F. Lopez, P.J. Mirande David, P. Montcoqut, G. Montminoux, J.C. Perbost, J.J. Peyraube, A. Renouil, E. Sarres, F. Sichel, G. Songy.
Absent : C. Barrière, P. Cagnol, N. Nicolleau

1 - A l'unanimité Le C.M. a adopté la délibération suivante concernant le grand contournement de Bordeaux . Le Conseil s'élève énergiquement contre l'absence totale de concertation préalable à la proposition de fuseaux faite par les services de l'état. Il refuse avec la plus grande détermination, et dans une totale solidarité avec l'ensemble des communes concernées, tous les fuseaux tel que proposés. Le Conseil demande le retrait total du projet.

2 - Le compte administratif 2006 a été approuvé à l'unanimité :
Pour l'investissement le résultat de clôture est -522.965,77 €
Pour le fonctionnement +917.428,68 €
Résultat total +394.462,91 €

3 - Le compte de gestion dressé par le Receveur n'a appelé aucune observation ou réserve de la part du Conseil Municipal.

4 - Après avoir pris connaissance d'un besoin réel de financement de 522.965,77 € et d'un excédent réel de 917.428,68 € le CM a décidé l'affectation complémentaire en réserve de la somme de 523.000 € et à l'excédent reporté de la somme de 394.428,68 €.

5 - Le CM a ensuite approuvé le budget primitif 2007 équilibré en recettes et en dépenses pour la somme de 2010.000 € au titre de l'investissement et de 2.654.000 € pour le fonctionnement. Vous retrouverez les grandes lignes de ce budget dans les pages suivantes.

6 - Les taxes locales resteront inchangées lors de cet exercice (TH 18,50 %, TFNB 49,00 %, TFPB 20,00%)

7 - Le CM a décidé d'affecter la subvention de 19 289 € attribuée au titre du FDAEC par le Conseil général, à l'aménagement de la voirie de la rue Lafleur, en assurant par ailleurs à ce chantier un autofinancement de 102.569,00 € pour un montant total de travaux de 121 858,05 € T.T.C.

8 - La C.D.C. ayant donné son accord pour la mise en place d'un cadastre numérisé mis à la disposition des communes, le CM a décidé la signature de la convention avec la Direction Générale des Impôts.

9 - La charte de mise en œuvre de la Police Communautaire a été approuvée à l'unanimité ainsi que celle concernant la mise à disposition des Agents de Police Municipale.

10 - G. Dubo a ensuite présenté le rapport d'activité 2005 de la «CDC Médoc Estuaire» qui a été approuvé sans remarque particulière.

11 - La CDC ayant décidé d'engager les travaux de réfection de l'allée du Comte, le CM a décidé pour sa part de réaliser de façon concomitante des travaux d'aménagement pour le somme de 24.505,00 € H.T., les honoraires de maîtrise d'œuvre se montant à 857,68 € H.T.

12 - Participation des familles lors de la classe de découverte du CM2 : le montant global de la prise en charge de chaque enfant est de 223 €. La commune demandera une participation aux familles de 30 € pour un quotient familial mensuel inférieur à 335 €, de 52 € pour un q.f. compris entre 335 et 510 €, et de 68 € au-delà.

13 - Au vu des résultats de l'enquête publique le CM a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation du centre de transfert des déchets urbains au lieu dit « la grande passe » à Arsac.



Séance du 14 mai 2007

Présents : G.Dubo, J.P.Bosc, P.Cagnol, D.Ha, M. Hebert, J.F.Inda, D.Lafrenoy, M.F. Lopez, P.J.Mirande David, G.Montminoux, N. Nicolleau, J.C. Perbost, A.Renouil, E.Sarres,F.Sichel
Absent : C.Barrière, G.Cazeaux, N.Ducourtioux, P.Montcoqut, J.J.Peyraube, G.Songy.

Parmi les délibérations :

1 - Subventions aux associations : les propositions de la commission présentées par G.Montminoux ont été entérinées par le C.M. (voir plus loin dans le journal l'article en tête de la rubrique consacrée aux Associations).

2 - Subventions aux coopératives scolaires : 2109 € pour l'école maternelle et 3489 € pour l'école élémentaire.

3 - Renouvellement de la cotisation Pact Habitat : 250 € pour l'année.

4 - Participation à la Mission Locale du Médoc : 2532 €.

5 - Le C.M. a donné son accord, vu des conclusions de l'enquête publique, au déclassement de 2 portions de chemins communaux et accepté la reprise des parties communes du lotissement du « domaine de la Haille ».

6 - L'opération Bus Plage sera reconduite pour l'été 2007.

7 - Le conseil ayant décidé de lancer un appel d'offres concernant les travaux de voirie prévus dans le programme 2007, une commission d'appel d'offres a été constituée comme suit :

Président : J.F. Inda ; membres : D. Ha, G. Montminoux, G. Songy ; suppléants : P.J. Mirande David, P. Cagnol.



Budget primitif Communal

pour 2007

Les ressources prévues pour le fonctionnement

2 264 000 €

Dont :

Les recettes fiscales :

1 156 000 € (Sur décision du CM , les taux de taxe foncières sur le bâti et le non bâti et le taux de la taxe d'habitation restent inchangés). La taxe professionnelle est désormais perçue au bénéfice de la communauté de commune « Médoc Estuaire » qui rétrocédera à la commune une attribution de compensation de 153 000 €
Les dotations et participations de l'état ou des collectivités locales : 889 000 €

Le produit des services et de gestion : 140 000 €

Les recettes d'investissement : 1 495 000 €

Dont un autofinancement du fait des économies réalisées sur le fonctionnement : 515 000 €

Subventions et dotations : 197 000 €

Complément par l'emprunt : 775 000 €

L'état de la dette au début de l'année 2007 : 1 499 000 € (transformée en Euros mais en valeur monétaire de l'époque, cette dette était de 1 639 000 € en 1989)

A quoi vont servir ces recettes :

Permettre le fonctionnement des services : 824 000 €

notamment achat d'énergie 177 000 €, eau 55 000 €, télécommunications 15 000 €, achat de fournitures d'alimentation 80 000 €, petit entretien de bâtiments, entretien courant de voirie, de matériel roulant : 90 000 €, charges de personnel 1 032 000 €, subventions aux associations 60 000 €, charges financières 71 000 €,...

Permettre l'investissement :

notamment réfection de voirie et aménagements urbains 870 000 € (dont 1ère tranche des travaux du centre bourg et remise en état des voiries : rues la fleur, le Comte, La Haille, Chappaz, des sources, de la Mouline, de Pénide... éclairage public...) gros entretiens et aménagements de bâtiments 340 000 €, (salle Panchon, presbytère, la Bergerie, tennis, école maternelle...) remboursement du capital d'emprunt 170 000 €, achat de matériel 60 000 € (véhicule, équipement du restaurant scolaire, mobilier scolaire...) environnement et espaces verts 47 000 € (plantations, économies d'eau...)

Dominique Ha

Etat civil 2007

Naissances

GIRAUD Dyclan, Angelo né le 9 Mai 2007
à ARES (Gironde)
BRODA-PRIGENT Arwen, Maelis née le 31 Mai 2007
à BRUGES (Gironde)
DECOUDIER Théo, Jean, Jacques né le 6 Juin 2007
à BORDEAUX (Gironde)
TONIUTTI Célia née le 10 Juin 2007
à BORDEAUX (Gironde)

Mariages

FRAPPIER Michaël, Robert, François et LEBEDEVA
Victoria Valerywna le 5 Mai 2007 à ARSAC (Gironde)
VAVASSEUR Jean, Pascal et ABDESSELAM Kheira
le 19 Mai 2007 à ARSAC (Gironde)

ARNAUD Eric, Pascal et TONETTI Laure le 16 Juin 2007
à ARSAC (Gironde)

Décès

SZYSZLO Odette décédée le 22 Avril 2007
à PESSAC (Gironde)
POMMIER René décédé le 27 Avril 2007
à PESSAC (Gironde)
NOGUEIRA Lucette décédée le 11 Mai 2007
à BORDEAUX (Gironde)
MAGNONNAUD Mauricette, Andrée, Lucienne décédée
le 21 Mai 2007 à ARSAC (Gironde)
PETYT Adrien, André, Cornil décédé le 26 Juin 2007
à ARSAC (Gironde)

Quelques réflexions et préoccupations du Conseil Municipal

Le Service Public de l'Assainissement non Collectif

Le saviez-vous ?

Depuis janvier 2007 ce service fonctionne correctement.

Ce n'est pas une invention du Syndicat Intercommunal de l'eau et de l'assainissement mais une loi sur l'eau de 1992 modifiée en 1996 et qui sera encore aménagée dans les prochains mois.

Les communes du SIEA, Arsac, Cantenac, Margaux et Soussans, ont délégué ce service au SIEA en 1995.

Il y a eu des imperfections comme dans tout démarrage, mais très rapidement la situation s'est stabilisée.

Les remarques principales qui ont été faites sont les suivantes :

Pourquoi un tel contrôle ?

En premier lieu, ce n'est pas un contrôle mais un diagnostic c'est-à-dire un état des lieux sur le fonctionnement de l'installation : c'est faire toucher du doigt aux utilisateurs les éventuelles anomalies ou dégradations qui peuvent être importantes après une longue durée d'exploitation.

- Le manque de ventilation entraîne une corrosion prématurée des installations.
- Les équipements en béton ou en plastic peuvent être fendus.
- L'écoulement ne se fait pas
- Les regards ne sont pas accessibles et aucune vérification ne peut être faite.
- Un nombre important de défauts pourraient être notés, la liste n'est donc pas exhaustive.

Pourquoi le service est-il payant ?

Le service effectué par la Nantaise des Eaux a été mis en concurrence en fonction d'un cahier des charges émanant de la SOCAMA, bureau d'études missionné pour établir le cahier des charges mais aussi surveiller la mise en place et le suivi, appuyé par l'aide du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, des SPANC déjà existants.

Après appel d'offres le coût de la mission a été fixé.

Après les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'eau il restait une somme qui a été divisée par le nombre d'installations existantes.

Une action particulière a été organisée pour les nouvelles installations.

Le coût par usager semble très moyen par rapport aux SPANC du département de la Gironde, soit 60€ tous les 4 ans, soit dans les 2 ans en fonction du degré de dégradation de l'équipement.

Pourquoi ne peut-on pas obtenir les conseils immédiatement ?

La Nantaise des Eaux n'a pas compétence à établir des devis pour les travaux à exécuter.

Elle est chargée d'orienter, selon la réglementation en vigueur, vers les meilleures possibilités d'amélioration. Un petit opuscule permet à l'usager de confirmer son choix.

Bien sur, l'agent technique répond le mieux possible aux attentes des usagers. et il existe une permanence le deuxième mardi de chaque mois en mairie.

Le rapport établi au moment de la visite est communiqué à l'usager. Celui-ci confirme les principales anomalies observées

A quoi correspondent les phrases de la conclusion générale sur les rapports. ?

Hors les recommandations et conseils techniques vous avez les phrases suivantes :

Pensez à votre confort, à votre santé, à votre sécurité, à votre environnement.

Cela indique que le confort sera plus grand sans ces odeurs pestilentielles d'une station qui marche mal et de l'inconfort des voisins.

C'est la principale plainte de voisinage qui nous est rapportée.

Une simple ventilation, comme le faisait nos anciens, est suffisante.

La santé en découle : les insectes sont friands d'eaux stagnantes.

Une installation fissurée cache des pièges inattendus, dangereux pour toute personne, grand ou petit sur les plaques et autres organes de dépollution.

L'environnement est l'ensemble de tous les paramètres qui font la qualité de vie et la préservation de la nature.

Le saviez-vous ? suite...

La Winery :



Vendredi 11 mai, l'inauguration officielle de la winery réunissait près de trois cents invités de Philippe Raoux.

"Dans le sens de la marche !"

L'aventure winery est aujourd'hui réalité ! "A la fois à la "marche" de Bordeaux et à la "marche" du monde du vin, notre nouveau concept veut gagner du terrain et inventer de nouveaux rapports avec les amis du vin... Car, la marche est bien le pays, est bien le moyen de toutes les aventures. Après 17 ans de questionnement, avec la winery nous sommes aujourd'hui tout à fait dans le sens de la marche nous permettant d'avancer, de découvrir, de défricher et d'investir de nouveaux territoires." Ainsi, devant un parterre de près de trois cents invités du monde politique, économique, social et viti-vinicole, Philippe Raoux définissait le concept de la winery dont c'était, vendredi 11 mai, l'inauguration officielle. Et le maître des lieux d'enfoncer le clou : "Bordeaux a eu la chance de vivre, durant des siècles, sur l'idée magique des châteaux et des vins d'une qualité unique... Mais les concepts les plus géniaux vieillissent et j'espère, désormais, que la winery renouera avec la magie en vous offrant plus que du vin : du plaisir, du rêve et du bonheur". Philippe Raoux n'omettait pas de remercier avec une réelle émotion tous ceux qui l'avaient aidé à porter ce projet avant de proposer à ses invités une "visite statique et poétique" des lieux, aidé par les lumières de Limelight et les accords musicaux de la violoncelliste Julie Laderach. De nombreux applaudissements accompagnaient cette visite virtuelle avant que l'assistance ne soit invitée à un buffet-dinatoire fort convivial dans la salle du Restaurant.

Georges Montminoux.



L'Association Valentin Haüy, depuis plus de cent ans au service des aveugles et des malvoyants, propose à celles d'entre ces personnes qui se sentent un peu

seules un service d'écoute téléphonique amicale, entièrement gratuit depuis un poste fixe et fonctionnant le lundi et jeudi après midi de 14 h à 18 h :

« Ecoute déficience visuelle » au 0 800 21 21 62

Subventions aux Associations

Réuni le 24 mai 2007, le Conseil Municipal a examiné les propositions de subventions 2007.

Après examen des résultats des rencontres avec les différentes associations sportives et culturelles de la commune, la commission des relations avec les associations propose l'attribution des subventions suivantes :

A.A.C.C.A. (dont peinture sur soie, peinture hyper réaliste) 2.000 € - A.P.A. 1.700 € - A.P.E.A. 840 € - ARTS MARTIAUX 3.800 €
 SYNDICAT DE CHASSE 350 € - CULTURISME 500 € - CYCLOTOURISME 700 € - FANFARE PRESTIGE MARGAUX 1.500 €
 FOOTBALL 8.000 € - HAND BALL 1.000 € - MOTO CLUB 250 € - MUSIQUE AU COEUR DU MEDOC 500 €
 TENNIS CLUB 1.900 € - U.G.A 500 € - U.N.C. 310 € - C.I.A. 500 € - CLUB DE LANGUES 700 € - GYM VOLONTAIRE 200 €
 TIR A L'ARC 1.700 € - AEROMODELISME - Hirondelles du Médoc 450 € - LES AMIS DU SESCAS 500 €
 ARPEGE EN MEDOC - Musique 2.500 € (1) - ECOLE DE DANSE 3.000 € - THEATRE SCENE EN VIGNES 1.500 €
 BOURSECO 200 € - BADMINTON 650 € - SKATE MACHIN'ARSACAISE en attente - D.F.C.I. 2.000 € - MODELISME 400 €
 CORPS ET BIEN ETRE 400 € - CALAIN 250 € - CREP 100 € - @SSOMECOC 350 €

Le Conseil prend acte, avec satisfaction, de la bonne santé du mouvement associatif et adresse ses félicitations à tous les bénévoles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et charge Monsieur le Maire de réaliser les démarches nécessaires.

L'Adjoint au Maire, Georges Montminoux

(1) Suite à erreur, une subvention complémentaire sera attribuée à ARPEGE.

Flash Associations



Arts Martiaux

Cette année la saison des Arts Martiaux d'Arsac s'est terminée non pas par la traditionnelle sortie des pratiquants mais par le gala, le samedi 16 juin. Une fois de plus ce gala a été l'occasion de montrer aux parents le travail réalisé par les enfants dans les différentes disciplines (Aïkido, Katana, Karaté et Judo) et de remettre les ceintures pour les enfants des sections Judo et Karaté. A l'issue de ces démonstrations, nous avons profité de la présence, toute relative, des parents et pratiquants adultes pour tenir l'Assemblée Générale de l'association. Après la présentation des bilans moraux et financiers, nous avons procédé au renouvellement d'une partie des membres du Comité Directeur compte tenu du départ pour la prochaine saison du Président, Vice-Président et Secrétaire. Nous

L'équipe de l'USAMA et les jeunes pratiquants à la sortie « Accrobranche » de Montalivet du 02/06/2007



profitons de l'occasion pour souhaiter nos meilleurs vœux de réussites aux futurs membres du bureau et remercier l'ensemble des membres actifs de l'association pour le travail réalisé dans une ambiance sereine et conviviale.

Quelques mots également sur les événements de la saison : Tout d'abord il y a bien eu une sortie, mais cette année nous avons innové aussi bien sur la date que sur la destination. En effet, bien avant la fin de la saison (samedi 2 juin), nous avons proposé aux adhérents une sortie « accrobranche » en forêt à Montalivet associant, surtout pour les petits, aspect physique et contrôle de soi, vertus inhérentes aux Arts Martiaux.

Ensuite, il y a eu les inévitables compétitions qui ont permis aux jeunes pratiquants du Judo et du Karaté de ramener de nombreuses médailles. Les pages du présent bulletin ne seraient pas suffisantes pour citer tous ces champions. Une démonstration compétitive de Katana a été organisée à Arsac en mars dernier et nos jeunes adhérents ont pu s'exprimer avec brio et courage face à des « anciens » d'autres club ayant plusieurs années de pratique derrière eux.

Pour finir, nous souhaitons à l'ensemble des membres et pratiquants des Arts Martiaux d'Arsac de très bonnes grandes vacances.

Pour les futurs pratiquants, qui nous l'espérons seront encore plus nombreux l'année prochaine, nous rappelons qu'une journée porte ouverte sera organisée début septembre, avec démonstrations des disciplines enseignées :

Aïkido, Katana, Judo et Karaté.

Pour tout renseignement d'ici là : 06.18.14.22.03



Alternative et Proximité

Association de parents d'élèves du collège d'Arsac

Toute l'équipe d'Alternative et Proximité, qui vient de terminer sa deuxième année d'existence en tant qu'association de parents d'élèves du collège, souhaite à tous les parents et bien sur à tous les collégiens d'excellentes vacances d'été. Nous espérons à la rentrée voir de nombreux nouveaux parents venir nous rejoindre, mais si vous souhaitez dès à présent prendre contact avec nous, vous pouvez le faire par courrier en Mairie d'Arsac, ou par e-mail à l'adresse suivante : alternative-et-proximite@hotmail.fr

Skate Machin' Arsacaise

“PATINER QUEL PLAISIR ! Vous aimez ? alors venez le **Mercredi 12 Septembre** nous rencontrer à la salle de Soubeyran.

Activités proposées : ROLLER-SKATE en loisir ou en compétition avec notre B.E. Aline TALOMA; INSCRIPTIONS : âge de 4 ans à 18 ans et plus, pour les adultes nous consulter... (disciplines...acrobatique, Saloom, etc...)

PORTES-OUVERTES LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2007

à Soubeyran de 10h À 18h, avec des animations, buvettes, frites, sandwiches etc... Vous pourrez faire une initiation avec votre matériel ou celui de l'association...

Contact : 06 65 55 30 18 ou 05 56 58 85 48

Bonne vacances à tous et à bientôt



Tennis Club d'Arsac



JOURNEE PORTES OUVERTES LE SAMEDI 08 SEPTEMBRE à partir de 10 h

VENEZ NOMBREUX ET LAISSEZ-VOUS TENTER PAR CE SPORT DE TOUTE UNE VIE
05 56 58 83 75

Les Amis du Sescas

Fin mai, début juin nous avons fait un excellent voyage à la Baule où la pluie, le vent et le soleil n'ont pas manqués.

Les visites à l'extérieur ont été ensoleillées comme Nantes avec la ballade en bateau sur l'Erdre, la visite des chantiers navals de Saint-Nazaire, ou à Pornic et à Saint Michel Chef où nous avons dégusté les fameuses galettes St Michel.

La suite du programme se fera sur Versailles mi-septembre avec jeux d'eau dans les cascades du Château et visite du Petit Trianon rénové.

Mais avant, au 14 juillet nous mettrons en commun nos victuailles pour le déjeuner et la suite de la fête.

A bientôt.



Cyclo Arsac

Le club cyclotourisme d'ARSAC toujours dynamique, poursuit ses sorties le dimanche.

Du 05 au 12 Août nous serons présents

à la Semaine Fédérale à PERIGUEUX

Le Samedi 26 Mai le Club cyclotouriste était présent massivement en tant que bénévoles pour l'AVTV; donc félicitations à tous les participants.

Le 30 juin était organisé par le Cyclo ARSAC la randonnée de nuit en VTT. Egalement le 28 juillet et le 25 Août.

Le 08 Juillet nous étions présents pour la ronde des Lacs à CARCANS.

Le 02 septembre aura lieu à LALANDE de FRONSAC un Rallye.

Le samedi 15 et Dimanche 16 Septembre nous serons à BELIN et BELIET journée consacrée aux jeunes.

Dimanche 29 et 30 Septembre nous irons rouler sur la piste cyclable qui nous mènera de LOURDES à CAUTERÉT.

D'autres sorties sont inscrites au programme jusqu'à mi-novembre et ce, chaque dimanche.

RAPPEL : les personnes intéressées peuvent nous rejoindre (éventuellement aussi en semaine) pour trois sorties avant de prendre la licence.

*Faire du Vélo c'est bien
mais dans un Club c'est
mieux*

Contact :
Jacky GOUINEAU :
05.56.58.81.45



Union Nationale des Combattants Section d'Arsac

Avec la Mairie et les Archers d'Arsac, la section a organisé les festivités du 14 juillet.

Il y avait la Bouriche dont la recette est affectée directement

aux œuvres sociales de la section, des concours du type pétanque, jeux pour enfants et adultes.

Avec la Municipalité à 18 heures a eu lieu la traditionnelle barrique avec le vin, le fromage et le pain.

Le 1er septembre aura lieu notre voyage d'une journée autour et dans le bassin d'Arcachon avec dégustation d'huitres à Claouey, le tour de l'île aux oiseaux, déjeuner à Andernos, virée dans Arcachon et enfin retour sur Arsac, par l'autoroute avec une halte à Cestas pour la dernière collation.

Renseignez-vous auprès du bureau et inscrivez-vous vite.

Contact : J.C. PERBOST 05 56 58 84 25



Les Archers d'Arsac

Les Flèches du futur
Finales départementales - Arcachon
2 juin 2007

Résultats des jeunes archers arsacais :

Poussins filles :

- Alexandra Namur - 1° et championne de Gironde, qualifiée pour la finale régionale à Aiguillon (47).
- Elise Garcia - Eliminée en 1/4 de finale.

Poussins garçons :

- Lucas Desmier - A franchi le cap des éliminatoires.

Benjamins garçons :

- Valère Chateau - A franchi le cap des éliminatoires.



Alexandra Namur



Minimes garçons :

- Thomas Vincensini - Eliminé en 1/4 de finale.

Félicitations à ces jeunes.

Le syndicat de chasse St Hubert

Dégâts faits par les nuisibles.

Le syndicat de chasse St Hubert d'Arsac vous informe que vous devez signaler tous les dégâts faits par les nuisibles, c'est-à-dire : sangliers, renards, belettes, fouines et ragondins dans votre propriété.

Cette déclaration doit être effectuée à la Mairie et surtout au syndicat de chasse car nous avons des piégeurs agréés, d'autant plus qu'ils sont gardes chasse.

Le syndicat de chasse organise au mois de mars quatre battues aux nuisibles, sur deux samedis et deux dimanches où tous les chasseurs peuvent participer et c'est avec plaisir que nous accueillerons les nouveaux venus.

Une battue par mois est organisée en avril, mai et juin avec le lieutenant de l'ouvetrie, ces battues sont programmées dans les secteurs où l'on nous a signalé des dégâts. Le Président du syndicat se tient à votre disposition pour des renseignements supplémentaires.

Syndicat de chasse

**M. BIOGEAU Jean-Paul, Président - après 19h :
05 56 70 22 40**

Les gardes piégeurs

**M. SENORINE Pierre - 05 56 58 81 82
M. ROUX Rollant - 05 56 58 84 70
M. MICHEL Michel - 05 56 58 83 71**



Assomedoc.com

Si vous possédez une ligne internet, connectez-vous sur assomedoc.com et surfez au gré de votre envie. Vous allez

découvrir les sites d'associations sportives ou culturelles d'Arsac ou d'ailleurs. Ouvrez chaque site et vous y trouverez une foule de renseignements qui vous permettra peut-être de vous engager dans une ou plusieurs activités de votre choix.

Nous vous laissons découvrir assomedoc.com et si vous êtes une association, n'hésitez pas à nous contacter au travers de l'onglet adhésion-contact ou de l'@ animé que vous trouverez sur la page d'accueil d'assomedoc.com, nous vous donnerons toutes les informations utiles pour devenir adhérent. A bientôt !



Avenir Pédestre Arsacais

La vitalité du club se manifeste à l'occasion des diverses courses hors stade de la région.

Ces derniers mois, nous étions présents à Cissac (1-05), Macau (13-05), Moulis (9-06) et Cussac (17-06).

A l'occasion de "La Moulissoise" organisée par notre ami et membre A. Faure, randonneurs et coureurs s'étaient donnés rendez-vous pour passer une journée où l'effort et la convivialité ont fait bon ménage.

Notre fidèle représentant Jean-Marie Malbec, dans un grand jour, a triomphé dans la course nature de 40 km sur un parcours difficile où les participants ont pu apprécier la beauté mais aussi la sévérité de la nature...

Dimanche 17 juin, une sortie VTT sur le parcours de la prochaine course des Foulées des vigneronnes (20-10-07) a permis de passer un agréable moment en commun prolongé par un repas-barbecue que le temps pluvieux n'a pas trop contrarié !

La commission Foulées de vigneronnes continue la préparation de sa prochaine édition avec la ferme intention d'assurer le succès de cette manifestation où courses (enfants : 9 km-18km) et randonnées (18 km avec pique-nique) sont au programme.

SECTION rando

L'idée ayant germé à la suite des dernières « FOULEES des VIGNERONS » la section Rando du club A.P.A. a bien vu le jour au début de cette année.

Avec la présence de quelques adhérents à des randos régionales (50 kms de LALINDE, 40 kms de SOUSSAC, 18 kms de Port en Port à ARCACHON), nous venons de participer à « LA MOULISSOISE » course et rando de 20 kms où le club a été très bien représenté.



A la suite de ce bon départ, en plus des sorties des mardi et samedi matin et suivant les réponses et demandes, nous envisageons de faire une sortie le mercredi soir aux environs de 17h30 / 18h.

Pour de plus amples renseignements et pourquoi pas de nouveaux adhérents, un contact possible au **05.56.58.86.60.**

Bourseco Arsac

La Saison 2006-2007 se termine sur un bilan positif puisque les clientes et clients nous ont confié des articles de bonne qualité, de plus en plus beaux, faisant ainsi le bonheur des autres ! Un grand merci à toutes et tous.

Bourseco est une association composée d'une vingtaine de bénévoles qui organise des bourses tout au long de l'année :

- Bourse aux vêtements automne/hiver en octobre ;
- Bric à brac en collaboration avec le CIA en novembre ;
- Bourse puériculture en février ;
- Bourse aux vêtements printemps/été en mars.

Ce sont autant de rendez-vous qui se déroulent sur trois jours, au rythme soutenu certes (réception/vente/retrait des invendus et règlement), mais toujours dans une ambiance amicale, chaleureuse et joyeuse où toutes les bénévoles ont plaisir à se retrouver.

Bourseco serait heureuse d'accueillir tout nouveau membre qui souhaite s'intégrer et partager ces moments de convivialité.

Toute l'équipe vous dit à bientôt.

Pour contacter Bourseco :

Evelyne PY (Présidente) 05 56 58 82 24.



Association des Parents d'Elèves d'Arsac

Tout au long de l'année scolaire passée, l'APEA, grâce à ses adhérents bénévoles, a organisé diverses manifestations, notamment le Noël des enfants des écoles et la kermesse de fin d'année (voir article dans le prochain numéro de ARSAC INFO).

Par ailleurs, nos différentes commissions de travail ont permis, au travers des conseils d'école et grâce à la collaboration de la mairie, des directeurs d'école mais aussi des parents et du personnel communal, de mener à bien un projet visant à améliorer la qualité de vie et la convivialité pendant la restauration scolaire.

Ceci se traduira par la mise en place, dès la rentrée prochaine, d'un règlement intérieur et d'une charte de savoir-vivre exposant les droits et les devoirs de tous. Les murs seront aussi égayés par des œuvres diverses : amateurs, à vos crayons et pinceaux !!!

L'implication constante et l'augmentation du nombre des adhérents nous permettront de concrétiser cette action et de travailler sur les nombreux dossiers qui nous attendent encore, et en particulier le périscolaire (garderie, centre de loisirs, surveillance, ...).

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Rosy PIRAME

Tél : 06.10.48.43.67 – E-mail : r.pok@free.fr

AGENDA 2007 :

Assemblée Générale	Vendredi 31 août
Réunion d'information de la Rentrée	Mardi 11 septembre
Elections des Représentants des parents d'élèves aux conseils d'école	Courant octobre

Club de Théâtre : Scène en Vignes

Et voici une année de plus de terminée !!! En beauté !!! Les enfants ont partagé leurs talents d'acteur pour le plus grand plaisir de tous, les vendredi 1er et samedi 2 Juin. Quant aux adultes, ce sont deux pièces dynamiques et malicieuses qui ont été présentées : « L'important c'est d'être Aimé » et « Huit Femmes ». Ces performances



ont probablement réveillé en vous de nouvelles vocations alors venez donc nombreux nous rejoindre aux cours de théâtre dès fin Septembre - début Octobre. Chaque nouveau venu est le bienvenu !!! Spectateurs ou Acteurs, à très bientôt !

Modalités d'inscription :

Les inscriptions auront

lieu courant Septembre. Il serait souhaitable de se munir à cette occasion de 3 chèques de façon à faciliter le travail des bénévoles.

maintenu dans ses fonctions. Pour la prochaine saison, les inscriptions auront lieu samedi 15 septembre de 10h à 12 h au club. Une soirée d'accueil et d'information aura lieu mardi 18 septembre à partir de 18h30.



Il existe différents niveaux dans chaque langue :

ANGLAIS (reprise des séances semaine du 24 septembre) : Intermédiaires II le mardi de 10h à 12h, intermédiaires I le mardi de 13h30 à 15h30, intermédiaires II le jeudi de 18h30 à 20h30 et conversation le mardi de 18h30 à 20h30. Un nouveau groupe de conversation anglaise se réunira le jeudi de 14h à 16 h.

ESPAGNOL (reprise des séances semaine du 8 octobre) : Conversation le lundi de 18h30 à 20h30, intermédiaires I le mercredi de 18h30 à 20h30 et intermédiaires avancés le jeudi de 10h à 12h.

ANGLAIS enfants (reprise des séances semaine du 8 octobre) : les horaires seront programmés lors des inscriptions.

Le club de langues vous souhaite de bonnes vacances.

Pour toute information, vous pouvez contacter Frédérique Terrasse au 05.56.70.20.07 ou Colette Renoud au 05.57.88.99.18

Calain



En ce début de juin les assistantes maternelles (sous le couvert de CALAIN : association regroupant des assistantes maternelles) attendaient leurs petits bouts de choux et leur famille à

l'exposition qu'elles avaient organisée de dix heures à midi en la salle de Soubeyran pour montrer les œuvres picturales et manuelles exécutées lors des temps de garde à leur domicile ou au relais d'Arsac.

Ce samedi matin a réuni nounous et famille autour du « biberon de l'amitié » après le tirage d'une tombola où de nombreux lots ont fait le plaisir de tous. Un « sac à doudou », confectionné par l'association, a été remis aux plus grands pour les aider au passage à l'école maternelle à la prochaine rentrée.

Nous tenons à remercier les généreux donateurs des lots ;

ainsi que l'équipe qui s'est vouée à l'organisation pour le plus grand plaisir des petits qui, tout fiers, sont repartis avec leurs créations.



Le Club de Langues

La soirée de fin d'année a suivi l'assemblée générale du 21 juin par laquelle le bureau a été

l'Environnement AU quotidien



Moustique
*Aedes (Stegomyia)
aegypti*

LE MOUSTIQUE EST-IL UN ANIMAL

UTILE ?

A qui pourrait-on faire croire que le moustique qui sabote nos dîners, nous fait passer des nuits blanches et hante nos demeures en suscitant un tel agacement voir de la haine puisse être un animal utile ?

Sans vouloir vous faire avaler des couleuvres, le moustique joue bien un rôle écologique et même un rôle majeur dans les écosystèmes .

Les moustiques autant sous la forme de larves que d'adultes font partie de plusieurs chaînes alimentaires. Ils forment une abondante source de nourriture pour de nombreuses espèces de prédateurs, tant en milieu aquatique que terrestre. Les larves, outre leur rôle d'éboueurs des mares, lacs, étangs,... en broutant algues, bactéries et débris organiques, filtrent les eaux de surface. Elles sont la proie du zooplancton, poissons, etc...

A l'état d'adultes, les moustiques sont la proie des insectes, de batraciens, d'oiseaux, de chauves-souris, etc.... Par leur nombre considérable les milliards de moustiques permettent de transférer une quantité importante de matière organique (biomasse) des milieux aquatiques aux milieux terrestres. Mâles et femelles se nourrissent de nectar de fleur et participent ainsi à la pollinisation des plantes, au même titre que les papillons par exemple.

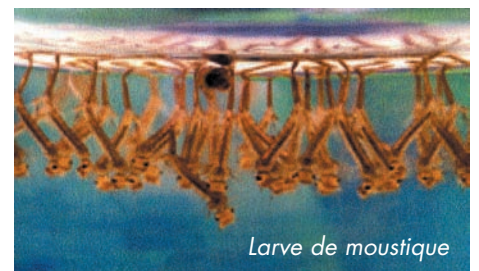
Là où les choses se gâtent c'est quand la femelle adulte à recours à des repas de sang sur des vertébrés divers dont l'homme, afin d'assurer le bon développement de leurs œufs (source de protéines). L'intolérance vis-à-vis de ces indésirables atteint son paroxysme quand les populations deviennent légions. Cette prolifération en très grand nombre est due à des évènements climatiques comme des fortes pluies après une longue période d'assec.

COMMENT LIMITER LEUR PROLIFERATION ?

A l'instar des méthodes chimiques entreprises ponctuellement par les services compétents sur des zones limitées, il est des mesures de prévention qui peuvent être retenues :

- au printemps, quand la température le permet, démarrer vos piscines le plus rapidement possible ; les piscines sont les milieux par excellence pour la ponte d'œufs et le développement des larves.
- assurez-vous de nettoyer vos gouttières afin d'éliminer une accumulation d'eau.
- veillez à garder vos barils de récupération d'eau de pluie hermétiquement fermés.
- videz les contenants, les vieux pneus, pots de fleurs, etc...
- veillez à garder vos nids d'hirondelles et rajoutez des nichoirs.

N'oubliez pas que les femelles moustique pondent en milieu aquatique et stagnant. Bref, passez au peigne fin chaque endroit où il peut y avoir accumulation d'eau.



Par ces simples gestes, vous aidez grandement à diminuer la présence de moustiques. Chaque petit geste pour l'environnement peut faire une grande différence.

Florise Sichel

Sources : info municipales de Bois Briand Québec - <http://fr.wikipedia.org>

Travaux et Actualités

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Courant 2006, nous signions avec le Conseil Général une Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) qui nous permettait de lancer la consultation de bureaux d'études. Le cabinet ECCTA a été choisi et nous avons, début 2007, commencé la phase Avant-Projet Définitif (APD).

Cette phase d'étude rentre dans le détail du projet. Elle est très importante, car elle permet le passage de l'esquisse à la réalisation en abordant tous les problèmes techniques, en précisant les choix des matériaux, en étudiant l'organisation de la réalisation.

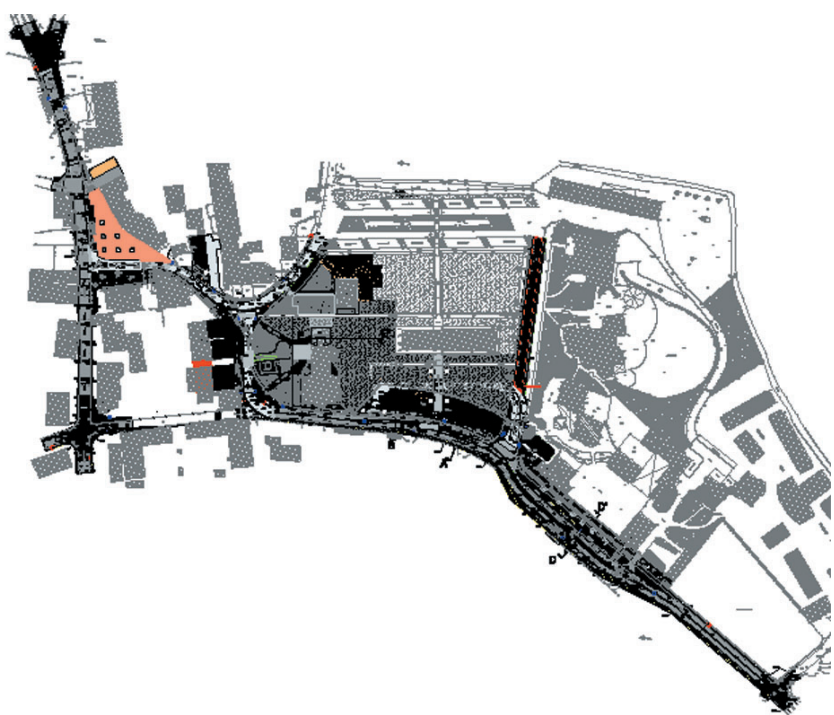
Elle nous a amené à pousser notre réflexion :

- sur le parvis de l'église en y intégrant un aménagement paysager avec des critères de développement durable.
- sur le cœur d'îlot en différenciant une partie de sa réalisation pour cause de maîtrise foncière.
- sur l'organisation des phases de réalisation afin de minimiser les contraintes que nous aurons à subir.

Ces quelques modifications nous amènent à signer avec le Conseil Général un avenant pour redéfinir le périmètre des subventions et préciser le calendrier. Le dossier complet a été transmis au Conseil Général qui l'examinera en commission début Octobre.

Côté bureau d'étude, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est maintenant réalisé, et dès signature de l'avenant nous lancerons les consultations.

Nous prévoyons de démarrer les premiers travaux début 2008.



PROGRAMME DES TRAVAUX SUR LA VOIRIE

Les voies suivantes :

Chemin des Graves , Allée de Panchon , Rue de La Mouline , Allée de Chappaz , Allée du Pas de Seguis, Rue des Sources, Allée des Sources de Sescas, Allée du Vieux Chêne, Allée de Blanchard, Allée du Barail, Rue du Cabernet, Allée de Carabin, Allée de Trémillière, Chemin de Beaupillière, Chemin des Treytins, Chemin de Casse feront l'objet de travaux de réfection au cours du deuxième semestre 2007.

Avec l'aide de la DDE nous avons lancé une consultation d'entreprises qui se clôturera le 5/07/2007. Après analyses, choix du prestataire et passation des contrats, les travaux débuteront début septembre.

Les travaux sur l'assainissement ont considérablement dégradé certaines de ces voies. Nous procéderons aux rebouchages ponctuels des parties les plus abîmées afin de laisser le temps aux remblais de se stabiliser.

La rue de la Haille sera reprise dans son intégralité dans le programme de la CDC

Nous venons de confier à la DDE la Maîtrise d'œuvre de la réfection complète de la rue LAFLEUR. La consultation des entreprises sera lancée fin Août et les travaux seront réalisés avant la fin de l'année.

Nouvelles de la C.D.C.

Médoc Estuaire
Communauté de communes

ORDURES

MENAGERES

*MIEUX TRIER POUR
MOINS PAYER !*

En place depuis 2004 sur les 11 communes de la CdC Médoc Estuaire, le tri sélectif des ordures ménagères s'essouffle quelque peu et n'obtient pas les mêmes résultats qu'à ses débuts. Un essoufflement qui se concrétise par des comportements beaucoup moins citoyens, avec moins de rigueur et des erreurs involontaires qu'il est possible de réparer avec un peu d'attention et un zeste de bonne volonté.

Car, selon les responsables de la Cdc et le directeur Général des services, M. Jean-Marc Perrier, en particulier, "...plus il y aura de tri sélectif bien effectué, moins il existera d'ordures ménagères et moins paiera le contribuable". Cela mérite quelques explications.

LE TRI SELECTIF : QU'EST-CE

Le tri sélectif a pour but de séparer les déchets recyclables (tri sélectif) de ceux qui ne pourront plus l'être (ordures ménagères). Ces dernières sont collectées dans des containers roulant de couleur grise alors que le tri sélectif échoue dans des sacs jaunes affectés à cet effet et distribués dans les mairies. Chaque ménage, grâce à des petits gestes simples du quotidien, réalise ce tri sélectif qu'il remet à la collecte en même temps que les ordures ménagères, le jour prévu pour ce double ramassage.

Rappelons les divers objets qui vont garnir les sacs jaunes de ce tri sélectif : les journaux, les bouteilles plastiques, les emballages métalliques, les cartonnettes et les briques alimentaires. Les verres font également partie intégrante de ce tri sélectif et sont déposés dans les soixante bornes à verre disposées dans les 11 communes en des lieux judicieusement choisis. Précision : si un doute existe sur la "destination" d'un déchet, il est impératif de le placer avec les ordures ménagères (container).

LA COLLECTE : la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif s'effectue conjointement à jours fixes, les sacs de tri étant posés dessus le couvercle du container d'ordures ménagères. Il est recommandé de sortir les déchets la veille au soir du jour de ramassage. Chacun des véhicules de collecte est composé de deux compartiments spécifiques dans lesquels sont entassés, séparés, ordures et tri. Et, contrairement à ce que l'on peut entendre, le tri sélectif reste bien isolé et atterrit en des bennes spéciales qui sont acheminées vers les centres d'un nouveau tri ; leur destination finale étant les centres de recyclage qui indemnisent la CdC pour la matière fournie.

DIMINUER LE COUT DE LA TEOM DE L'USAGER :

Ainsi, en 2006, ce sont près de 660 tonnes de déchets recyclables qui ont été collectés sur la CdC ; un nombre insuffisant qui a permis, néanmoins, de récupérer 180 000 euros d'indemnisation du tri sélectif vendu. Cette somme vient en déduction des charges globales facturées aux contribuables de la CdC au titre de la TEOM figurant avec les Taxes Foncières annuelles.

Ainsi, la boucle est bouclée. La conclusion sur ce tri sélectif et sa situation d'aujourd'hui appartient à Dominique saint Martin, le président de la Commission de la CdC qui martèle : "Il nous appartient à tous d'être sensibilisés sur ces actions simples, concrètes mais efficaces de tous les jours qui vont réduire la production d'ordures ménagères et valoriser les déchets qu'il est possible de recycler. Grâce à cette action solidaire et citoyenne, tout le monde est gagnant : l'usager qui paie moins cher la TOEM et l'Environnement qui est moins pollué ! Il faut que chacun en soit convaincu."



Les ordures ménagères et le tri sélectif vont dans deux compartiments différents de la benne de ramassage. A droite, un container et un sac jaune prêts au ramassage.

Georges Montminoux.

TRAVAUX DE VOIRIE

de plus de 3 km s'élève à près de 357 000 euros dont 12 800 à la charge de la Commune. Ils devraient commencer à la fin du mois d'août ou, au plus tard, dans le courant de septembre prochain. Les usagers et riverains ne manqueront d'être informés des dates exactes de ces travaux qui ne peuvent qu'améliorer la qualité du réseau routier de la commune.



DECHETTERIE DE LA CDC

NOUVEAUX HORAIRES A COMPTER DU 15 JUILLET 2007

les responsables de la Commission du traitement des déchets et ordures ménagères, en accord avec la Société Onyx, ont décidé afin de faciliter, en l'améliorant, le service rendu aux usagers de modifier les plages horaires d'ouverture des déchetteries dont celle d'Arsac.

Ainsi, en période estivale, du 1^{er} Avril au 30 Septembre, les déchetteries seront ouvertes l'après-midi jusqu'à 19h00 alors qu'en période hivernale (1^{er} Octobre au 31 Mars), elles ne le seront que jusqu'à 17h00. Cette mesure sera applicable à partir du 15 Juillet prochain. Rappelons donc les heures d'ouverture de la déchetterie d'Arsac en vigueur actuellement :

- du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00;
- le dimanche : de 8h00 à 12h00

Ces horaires changeront le 1^{er} Octobre 2007;

Georges Montminoux

Nouveaux Services

ENERGIES RENOUVELABLES



Cadre dans différentes structures pendant 12 ans, Christophe Salérian vient de créer son entreprise dans ce domaine. DES ENERGIES A MEILLEUR PRIX !

"Dans un esprit écologique et citoyen entraînant des consommations raisonnables, les énergies renouvelables doivent assurer l'avenir de qualité de notre planète. Pour cela, il suffit d'avoir la volonté de les utiliser et de sortir des sentiers battus." Christophe Salérian, cet arcaçais depuis l'an 2000 et médocain de longue date, fut cadre dans des structures d'énergies renouvelables pendant 12 ans. Il est passionné par le sujet et, aujourd'hui, il a décidé de créer son entreprise, "Atlantique-Energies-Renouvelables" offrant ses services à tous ceux qui veulent faire des économies d'énergie et financières à la fois. Comme chacun sait, ces énergies s'appuient sur le solaire, la géothermie et l'Aérothermie dont elles tirent le meilleur profit. "Je souhaite modifier le raisonnement de l'utilisateur en lui proposant ces nouveautés à meilleur prix et le gratifiant, par ailleurs, de bénéfices qui amortiront ses investissements. Un bilan thermique personnalisé de chaque logement doit entraîner une réflexion et une décision de chacun des intéressés qui ne peut, à terme, qu'être gagnant. Et, pour cela, je veux m'appuyer sur un relationnel de qualité, avec le bouche à oreille en particulier, pour convaincre des bienfaits de l'utilisation de ces énergies nouvelles qui sont les énergies de demain." Christophe Salérian propose donc bilan, étude de pose et finition, suivi des travaux et service après-vente pour toutes les modifications d'installations qui intéresseraient ses futurs clients. Espérons que sa gentillesse et sa passion seront des atouts appréciés pour faire prospérer cette nouvelle entreprise arcaçaise.

**Contacts : Christophe Salérian, "Atlantique Energies Renouvelables",
10 Clos du Bernada, 33460 ARSAC, tél 06 82 28 69 26.**

Georges Montminoux

Vie Scolaire



Au revoir et à bientôt !...
De g. à d. : Mesdames Trullen, Sallebert et Chignaguet.

Départs à l'école

effervescence, dernièrement, au restaurant scolaire où trois enseignantes fêtaient leur départ à la retraite. AU REVOIR ET BONNES VACANCES !

C'est devant une assistance nombreuse de parents d'élèves, de collègues de travail, de membres du personnel municipal et d'élus, que Mesdames Aline Sallebert, Dominique TRULLEN et Evelyne CHIGNAGUET, entourées de leur famille et de leurs proches, fêtaient leur départ à la retraite. Institutrices à Arsac depuis respectivement 35, 22 et 20 ans, ce sont donc des pionnières de l'équipe pédagogique locale qui laissent place aux plus jeunes; Dominique TRULLEN ayant assuré par ailleurs, ces dernières années, les fonctions de directrice de l'école maternelle. C'est en présence de M. Dordezou, IDEN (inspecteur départemental de l'éducation Nationale), des anciens directeurs, Mme Lucienne Roux et M. Jacques Guilhem, de Mme Dominique de Batz, ancienne responsable de la bibliothèque et de M. Patrick Moncoquot et Mme Florise Sichel, représentant la municipalité (M. le Maire étant excusé), que le Directeur, M. Philippe Josse, présentait cette soirée avant que, tour à tour, les personnalités précitées n'interviennent pour remercier les nouvelles retraitées de leur action passée en faveur des enfants de la commune et leur présentent leurs souhaits de vie agréable dans leurs futures activités de seniors. Les cadeaux-souvenirs leur étaient remis sous les applaudissements de l'assistance; cadeaux bien ciblés répondant aux souhaits de chacune d'elles qui, tour à tour et avec beaucoup d'émotion, remerciaient celles et ceux qui étaient à leurs côtés pour ce départ et retraçaient les grandes étapes de leur carrière, meublées comme on peut l'imaginer de bons et moins bons moments. Le pot de l'Amitié de l'apéritif dînatoire qui suivait permettaient aux souvenirs de se développer dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Georges Montminoux

MATERNELLE

Exposition d'arts plastiques les 14, 15 et 16 juin 2007, dans la salle de jeux de l'école maternelle.

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire y exposaient les oeuvres réalisées tout au long de l'année sur le thème "Graphic' Art". Empreintes, écriture, tatouages maoris se mêlaient au graphisme, à Picasso, Delaunay, Mind. Le programme a ravi les visiteurs venus nombreux encourager les jeunes artistes.



Vaisselle décorée comme au Musée des Arts Décoratifs



Vie
Scolaire suite...

JOURNEE CITOYENNE

*ECOLE
ELEMENTAIRE*



Belle réussite que cette journée éco-citoyenne où à l'initiative de Florise Sichel, les deux cent vingt-trois élèves de l'école élémentaire se sont retrouvés sur les principaux axes routiers de la commune.

Munis de gants et sacs poubelle, ils ont montré l'exemple en ramassant et triant les déchets jetés aux abords du village et de la déchetterie par des automobilistes peu respectueux de leur environnement.

Deux cents sacs de déchets divers furent ainsi collectés par les enfants et ramassés les jours suivants par le personnel municipal.

Souhaitons que cet investissement des plus petits, interpelle les adultes et les sensibilise au respect nécessaire de nos routes et chemins.

Un grand merci pour leur engagement à tous nos parents accompagnateurs, aux maîtresses de l'école et aux employés communaux.

E.E.A



Le Magazine



Les Grandes Vacances

pendant deux mois, les activités dynamiques des Centres de Loisirs sont en place pour accueillir jeunes et ados.

Aux Plaisirs de la jeunesse

Juillet et Août verront les Centres de Loisirs sans Hébergement (CLSH) développer leurs activités pour jeunes et adolescents alors que l'Opération Bus-Plage leur permettra, ainsi qu'aux familles, de découvrir les joies de l'Océan. Inventaire des activités proposées.

SIX CLSH

couvrent le territoire des onze Communes de la CdC et l'organisation de ces centres est parfaitement harmonisée par la Commission Jeunesse de Médoc Estuaire que préside Pierre-Yves Charron, le maire de Soussans. Nous avons rencontré Mohamed Tajdirt, le responsable du CLSH d'Arsac, qui nous a expliqué : "En juillet, les six centres sont ouverts tous les jours ouvrables de 7h30 à 18h30, pour un prix journalier de 8,67 euros avec un tarif dégressif pour les familles qui ont plusieurs enfants. Par contre, en Août, trois centres seulement sont ouverts en binômes durant le mois. Ainsi, dans chaque binôme, le centre ouvert du 30 juillet au 10 Août accueille les jeunes du centre voisin qui est fermé alors que ce dernier, ouvert à son tour du 13 au 24 Août, accueillera les enfants du premier affichant relâche dans ce même temps; et ce, dans les mêmes conditions qu'en Juillet. Les enfants de 3 à 12 ans trouvent de bonnes raisons de venir au Centre dans lequel 8 à 11 animateurs, sur Arsac et à titre significatif, oeuvrent tous les jours, selon la fréquentation."



Les enfants mobilisés

LES ACTIONS POUR LES ADOS

Parallèlement, une action commune aux six CLSH est effectuée, en juillet, en faveur des ados de 13 à 17 ans. Ce sont des actions ponctuelles (sorties au stade nautique, stage d'équitation, rallye sportif, course d'orientation, stage de cirque ou de photos par exemples), au nombre de places limitées. Elles sont rattachées aux deux CLSH de Macau et Soussans qui les gèrent. Connaissant un réel engouement auprès des jeunes, elles trouveront leur point d'orgue avec les sorties programmées au Festival de jazz de Cussac, les 20 et 21 juillet prochain.



Découverte des Arts Martiaux

L'OPERATION PLAGE EN BUS

Menée conjointement avec le Conseil Général de la Gironde, cette Opération est reconduite cette année. Elle permet aux jeunes de moins de 20 ans, seuls ou en famille, de se rendre les mardis et jeudis, du 30 juin au 2

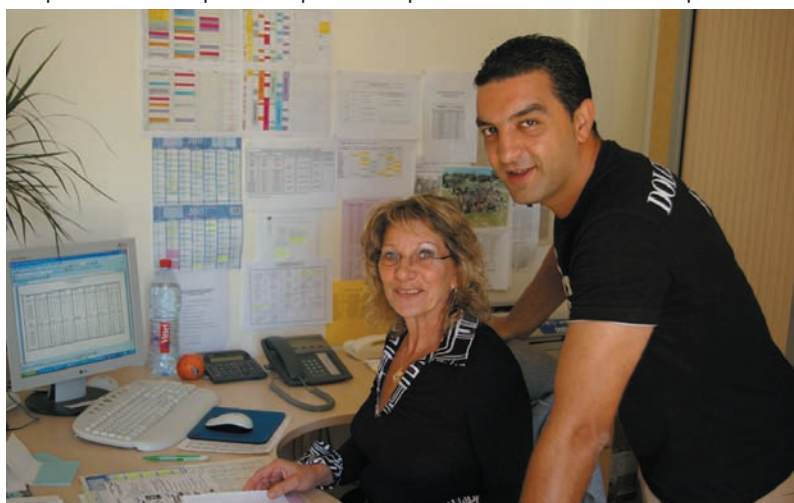
septembre, à Lacanau (Mouthic et Océan) pour y découvrir les joies de la baignade. Le prix du voyage a été maintenu à 2 euros l'aller et retour. Pour obtenir les billets, il suffit de se présenter en mairie où, après délivrance d'une carte Bus-Plage gratuite accordée au vu d'un justificatif de résidence,

les billets seront ensuite vendus à l'usager. Contacts : coordinatrice CLSH à la CdC.

LES ANIMATIONS AVEC DES SEMAINES A THÈMES

du service offert aux vacanciers; nous y sommes très attachés afin que tous, enfants et parents puissent passer des vacances agréables."

Pour Mohamed Tajdirt, "chaque CLSH a sa spécificité, avec un programme mis en place dans chaque centre en tenant compte des souhaits des enfants manifestés au préalable. Un point commun : tous les centres ont adopté le principe de la semaine à thème qui peut être animée par des sorties, des animations particulières ainsi que des veillées. Autre point de similitude : le bon esprit et la bonne humeur doivent être toujours présents chez tous acteurs. Nous veillons à ce que les animateurs s'évertuent à maintenir une belle ambiance, source du succès de nos activités. D'autre part, en fonction de la législation actuelle, chaque centre est doté (et chaque animation dirigée) par des cadres diplômés, en nombre suffisant, compétents et toujours disponibles pour les enfants. Notre priorité demeure la qualité



Martine Blanc, coordinatrice et Mohamed Tajdirt, responsable du CLSH

La famille du CLSH de février dernier



LES CLSH (Centres de Loisirs) de la CdC MEDOC ESTUAIRE :

- * Coordinatrice CLSH : Mme Martine Blanc,
CdC, 05 57 88 08 08
 - * Centre d'Arsac, 14 avenue de Ligondras,
33460 ARSAC
M. Mohamed Tajdirt, tél 05 57 88 86 53
 - * Centre de Cussac (enfants de Cussac et Lamarque),
34 Avenue du Haut Médoc,
33460 Cussac Ft Médoc
Juanita Carbonnel, tél 05 57 88 65 30
 - * Centre de Ludon, Avenue André-Hertig,
33290 Ludon-Médoc
Céline Boidron, tél 05 57 88 43 41
 - * Centre de Macau, Avenue Charles de Gaulle,
33460 MACAU
Françoise Grollet, tél 05 57 88 15 76
 - * Centre du Pian Médoc,
Allée de Grammont, 33290 Le Pian Médoc.
Yannick Feillard, tél 05 56 35 86 23
 - * Centre de Soussans, Place de l'Eglise,
33460 Soussans
Carole Da-Cunha, tél 05 57 88 93 95
- Binômes CLSH : Soussans/Cussac Fort Médoc
Macau/Ludon Médoc - Le Pian Médoc/ Arsac.

C'était Hier



par Georges MONTMINOUX

AVRIL 2007

LE MAIRE, GÉRARD DUBO, FÊTE SES 30 ANS DE MANDAT. Il a invité ses amis à la RPA pour une soirée festive ou l'émotion, en famille, est aussi présente.



Gérard Dubo découvre quelques cadeaux de ses amis.



Ah, la belle omelette !...

LA FÊTE DU PRINTEMPS des amis du SESCAS au domaine de Cordet connaît un réel succès populaire, omelette géante, concours de pêche et de nombreuses animations contribuent à cette réussite.



LE 4ÈME BIATHLON DU MÉDOC des archers arcaçais se déroule parfaitement, dans une organisation bien rôdée. Les lauréats sont chaleureusement récompensés. Parmi eux, deux arcaçaises, Mesdames Carole Del Piano (séniors) et Véronique Brajon (vétérans).

Véronique Brajon.

La découverte du tir à l'arc.



LE CENTRE DE LOISIRS ET LES ASSOCIATIONS locales font découvrir aux jeunes les activités sportives telles que judo, tir à l'arc et autres. Une heureuse initiative.

La poussière du grand-prix.



LA 2ÈME ÉDITION DE L'AMICALE DE MODÉLISME voit près de 60 concurrents participer aux épreuves sur le joli circuit de Bourrut. Compétition, démonstration nocturne et réelle convivialité contribuent au bonheur des responsables du club local, heureux du succès de ce week-end des petits bolides.

LA 6ÈME JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT, organisée par l'Ecole primaire et la Commission municipale, sensibilise les 232 élèves à la protection de l'environnement par le tri sélectif et, surtout, par les attitudes et comportement des hommes. Plus de 200 sacs de déchets "sauvages" sont récoltés.

Près des sacs récoltés, les élèves demeurent attentifs.



Philippe Raoux pendant son allocution inaugurale.



L'INAUGURATION OFFICIELLE DE LA WINERY se déroule le 11 mai, en présence de 300 invités. Philippe Raoux en profite pour définir, à nouveau, le concept de la Winery et formuler le souhait que l'évolution qu'il offre soit acceptée par le plus grand nombre à travers l'oenotourisme en particulier.

Les 15 ans d'Arsac-Le Pian vainqueurs de la coupe du district.



MAI 2007

CÉRÉMONIES DU 8 MAI sous la pluie et bien dans la tradition. Michel Pouyalet, porte-drapeau de la section UNC, se voit honorer et reçoit le diplôme et la médaille des mains du Maire Gérard Dubo.



Michel Pouyalet félicité par Gérard Dubo.



Beaucoup de monde au vide-grenier.

LE VIDE-GRENIER DU HAND-BALL connaît un franc succès populaire. Avec près de 120 exposants et beaucoup de visiteurs à la chine de l'objet rare, les organisateurs, aidés par le beau temps, se montrent satisfaits.

LES FINALES DES COUPES DU DISTRICT ont pour cadre La Bergerie et se déroulent sans difficulté. Si les seniors d'Arsac-Le Pian s'inclinent face au Bassin d'Arcachon, les 15 ans du FC APM sauvent l'honneur local en remportant la coupe du district, confirmant ainsi leur accession à la division d'honneur d'Aquitaine.

LA MÉDOCAINE SOUS LA PLUIE, il fallait que cela arrive un jour ! Nonobstant la difficulté, les 5400 concurrents ont montré une réactivité et des comportements remarquables, bien dans l'esprit de la manifestation dont cette 9ème édition a été, néanmoins, couronnée d'un succès.



C'est parti pour la 9ème Médoquine.

Sur des airs Cariocas...



JUIN 2007

De belles machines !

LES BELLES MOTOS HARLEY-DAVIDSON DU OUTCASTS MC visitent le Médoc et s'arrêtent au Château Labourgade. Accueillis par Mr et Mme Texier et Jean-Christophe Bernard, ils apprécient les vins du terroir, laissant le soin aux curieux de découvrir leurs belles montures.



Christian Barranger s'adresse aux élèves.



LES SOUVENIRS D'ENFANCE, semestre d'activité de la bibliothèque, permet aux élèves des écoles de découvrir la création et la réalisation de la BD autobiographique de Christian Barranger "Le chocolat magique". De quoi donner l'eau à la bouche pour se mettre à écrire...

SCÈNE EN VIGNES, le club de théâtre, présente deux spectacles réalisés par les jeunes en début de mois et quatre mettant en scène les adultes quinze jours après. La critique semble unanime : le succès est au rendez-vous.

La Présidente I. Rouzier et les jeunes artistes.



L'opération vélo-bus : sécurité d'abord !

LES AMIS DU SESCAS fêtent les Mères à la RPA et **L'APA PRÉPARE** déjà **LES 15ÈME FOULÉES DES VIGNERONS** dans la même salle ; le tout, dans un bon esprit et une ambiance chaleureuse. A **L'ÉCOLE**, **L'OPÉRATION VÉLO-BUS** du vendredi se poursuit.



Les linguistes en AG



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, FÊTES ET GALAS DE FIN DE SAISON, LA KERMESE DU COLLÈGE ET CELLE DE L'APEA, constituent autant de bonnes animations où l'on se rencontre avec plaisir et où l'on cultive convivialité et amitié. Les ANCIENS ELEVES D'ARSAC, en profitent aussi pour bien vivre leur 4ème rencontre.

Lors de l'AG du football, Christian Sauvage passe la main aux co-présidents D. Trufandier et J.L. Bidart.



Les anciens élèves découvrent la Winery.



Ambiance festive avec un nombreux public.

FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE ST JEAN font bon ménage. Pour le bonheur des organisateurs de l'AACCA et celui des associations artistiques qui font la fête avec près de six cents spectateurs présents en fin de cette soirée très réussie.

Alors que les CYCLOS réussissent leur 1ÈRE TOURNÉE NOCTURNE DES GRANDS-DUCS, les 30 ANS DE L'ÉCOLE DE DANSE sont fêtés par un très beau gala, où la qualité artistique est l'heureuse conclusion d'un bon travail réalisé tout au long de l'année. Un nombreux public assiste à cette fête !

Les petits rats arsacais "dansent sous la pluie"...





Histoire d'Arsac

Solstice d'été

Autrefois, la coutume voulait que la Saint Jean soit marquée par des festivités toutes particulières...

Les croix de Saint Jean

Les médocains d'antan ont toujours eu un profond respect pour les sorciers et la sorcellerie. On dit même, ça et là - car les mauvaises langues vivent aussi sur la presqu'île médocaine - que certains n'hésitaient pas à la "cultiver"... instaurant, ainsi, peur et malédiction dans l'esprit des braves gens...

Pour essayer d'y remédier, quand venait le solstice d'été, les femmes cueillaient les "fleurs de Saint Jean", et plus précisément les blanches achillées, avec lesquelles elles confectionnaient les croix du même nom. La rigidité et la solidité des tiges de ces fleurs, dès lors qu'elles étaient rassemblées, bien mises en formes et immobilisées, offraient de belles croix vertes heureusement complétées par une boule de fleurs blanches aux quatre extrémités...

Le soir de la Saint Jean, le curé réunissait les paroissiens en l'église pour la cérémonie de bénédiction des croix afin que démons, sorciers et autres malfaisants ne perturbent pas la vie des habitants tout au long de l'année. Aucune famille ne manquait à cet appel. Et, quand chacun rentrait chez soi, la croix de Saint Jean ainsi purifiée et bénie était alors clouée solidement au dessus de la porte d'entrée, quand ce n'était pas sur celle-ci. "Pour que le diable et les mauvais esprits ne rentrent pas chez nous !" précisait ma grand-mère qui croyait aux sorciers avec modération. "Mais sait-on jamais !"... ajoutait-elle. On pouvait, dès lors, penser à allumer le feu de saint Jean.

Les belles achillées avec lesquelles on confectionnait les croix de Saint Jean.



Georges MONTMINOUX



Memento Services

Mairie : Tél. 05 56 58 82 23 - Fax 05 56 58 80 22

Ouverture public : Lundi de 15 h à 18 h, Mardi à Vendredi de 9 h à 12 h

et de 15 h à 18 h, Samedi permanence de 9 h à 11 h

Communauté de Communes "Médoc Estuaire" 05 57 88 08 08

Prêtre, Presbytère de Cantenac : 05 57 88 74 72

Culte protestant, Pasteur : 05 56 47 07 51

Salle omnisports Panchon : 05 56 58 85 42

Gardien de la salle : 05 56 58 80 20

Salle de Soubeyran : 05 56 58 88 34

Garderie périscolaire : 05 57 88 86 57

C.L.S.H. / RAM 05 57 88 86 52

Résidence pour Personnes Agées - RPA -

" Les Sources du Sescas " : 05 56 58 81 39

Maison de retraite : Le Home Médocain 05 57 88 56 56

La Poste : 05 56 58 82 19

Gendarmerie de Macau : 17 ou 05 57 88 61 40

Pompiers de Macau : 18 ou 05 57 88 42 89

E.D.F. - Pauillac : 05 56 73 17 50

Gaz de Bordeaux : 05 56 79 40 00

Citram : 05 56 11 03 34

Bac " Les 2 Rives " Lamarque : 05 57 42 04 49

SNCF - Gare de Macau : 05 57 88 10 44

Eau : 08 10 48 64 86

Ecole maternelle : 05 57 88 86 51

Ecole élémentaire : 05 57 88 86 50

Collège Panchon : 05 56 58 85 30

Taxi Arsac 05 56 58 88 84

Bibliothèque municipale : 05 57 88 86 56

Ouvertures : Mardi : 16 h - 18 h - Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 18 h

Vendredi 16 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12h 30

Déchetterie de la C.D.C. " MEDOC ESTUAIRE, route du Pian-Médoc

Ouvertures : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi : de 8h à 12h / 14h à 19h

Dimanche : 8h à 12h

Médecins généralistes

J.L. ALEONARD : 05 56 58 81 99

J.P. ROUX, E. MICHEL et E. NUYTS : 05 57 88 84 00

Infirmiers : 05 56 58 83 04

N. SAULE : 05 57 88 20 73

Masseurs-Kinésithérapeutes :

Th. POUGNAULT et N.GUILLOT : 05 56 58 81 74

A. THEBAULT : 06 82 18 68 28

Pédicure - Podologue : P. SALINGUE 05 57 87 59 84

Dentistes : S.C.P. LARREA - LEMOUNEAU : 05 56 58 84 40

Orthophoniste : E. STRUBE : 05 57 88 77 03

Pharmacienne : M.F. LOPEZ : 05 56 58 83 59

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Aide médicale d'urgence - Centre 15 : 15